



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 14 avril 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

EN RÉSUMÉ

Nominations

- **David Trouchaud** : directeur d'hôpital et ancien collaborateur de Frédéric Cuvillier, il a été nommé directeur du Centre hospitalier de Dax.
- **Thierry Biais** : directeur du Centre hospitalier psychiatrique Charles-Perrens à Bordeaux, il est nommé directeur général du Groupe Hospitalier du Havre.

Fin de vie : Retailleau dénonce un texte "d'abandon" – Invité sur LCI, Bruno Retailleau (LR) a vertement critiqué la proposition de loi sur la fin de vie, qu'il juge "permissive" et menaçant "la dignité humaine". Il redoute un glissement vers une euthanasie systématique, au détriment du suicide assisté. Un amendement soutenu par LFI, élargissant les modalités d'administration de la substance létale, a ravivé ses craintes.

Soins palliatifs : La commission adopte un texte à l'unanimité – La commission des Affaires sociales a validé la proposition de loi dédiée aux soins palliatifs. Le texte crée un droit opposable, interdit les dépassements d'honoraires et redéfinit les maisons d'accompagnement. Il prévoit aussi un débat annuel au Parlement. La discussion en séance débutera le 12 mai.

Santé mentale des jeunes : Lancement d'une consultation citoyenne – Le CESE a lancé une consultation nationale sur la santé mentale des jeunes, pilotée par Helno Eyriey (UNEF). Elle s'inscrit dans l'objectif de faire de 2025 "l'année de la santé mentale", conformément aux engagements de Michel Barnier.

Dépenses de santé : surveillance renforcée et réformes structurelles – Dans un rapport commandé par Gabriel Attal, la Cour des comptes recommande trois leviers pour maîtriser l'Ondam et réaliser jusqu'à 21,4 Mds€ d'économies d'ici 2029 : lutte contre la fraude (4,5 Mds€ estimés), optimisation des ALD et des transports sanitaires, et réforme des modes de financement. Pierre Moscovici appelle à des transformations durables du système. Dans l'immédiat, trois circulaires du Premier ministre ont été émises pour contenir les dérives budgétaires de 2025, limiter la masse salariale et subordonner toute nouvelle dépense à un arbitrage interministériel.

Plainte contre Vautrin et Borne : Harcèlement moral et homicide involontaire – Dix-neuf soignants et proches de soignants décédés ont déposé plainte devant la CJR contre Catherine Vautrin et Elisabeth Borne. Ils dénoncent des conditions de travail "mortifères", une mise en danger des professionnels et une impunité persistante des responsables politiques.

Déserts médicaux : Le Centre-Val de Loire demande un statut d'expérimentation – La région, dernière en densité médicale, veut expérimenter des mesures pour attirer des médecins : ouverture de la première année de médecine dans chaque département dès 2026, hausse du nombre d'internes et accueil facilité des étudiants étrangers.

ARS : La Cour des comptes appelle à une refonte des inspections – Malgré leur rôle central, les ARS peinent à assurer des contrôles efficaces. Un tiers seulement des inspections se font sur site, et les sanctions restent rares. La Cour recommande une approche plus ciblée et une meilleure articulation avec les autres acteurs (HAS, inspection du travail...).

Accord international sur les pandémies – Les États membres de l'OMS ont trouvé un consensus sur un accord visant à renforcer la préparation aux futures pandémies. Il prévoit le transfert volontaire de technologies de santé et la création d'un système mondial de partage des agents pathogènes.